

Les meilleures triplettes à Vouneuil-sur-Vienne

La foule des grands jours s'était donnée rendez vous pour cette compétition départementale organisée à Vouneuil-sur-Vienne. Plus de cinquante participants s'affrontaient en triplette, épreuve reine de la discipline provençale. L'enjeu de la compétition était important puisque les vainqueurs des différentes catégories (excepté les féminines) étaient qualifiés pour les championnats nationaux. De plus, les équipes qui accédaient aux quarts de finales se voyaient qualifier pour les championnats de ligue qui offraient également quatre places pour les mêmes championnats.

La compétition se déroulait sur deux jours. Le premier était réservé aux éliminatoires par poules et le second débutait par les huitièmes jusqu'aux finales. Deux cent quarante-deux équipes s'affrontaient ainsi sur des matchs en 13 points.

La triplette est la discipline phare de la pétanque puisqu'il s'agit de la plus disputée et acharnée : « Les équipes sont plus complètes et homogènes que dans les autres catégories », souligne Denis Brunet, le président du club de Bonnes. « La vision tactique est primordiale pour réussir. On demande plus de stratégie qu'ailleurs. Le pointeur doit savoir tendre des pièges pour le tireur adverse. Il doit placer ses boules de façon à ce que l'adversaire utilise les siennes pour essayer de les déloger. De cette façon, le milieu a tout loisir de se placer le plus près du cochonnet sans être inquiété ensuite par le tireur. »

La pétanque se porte bien dans notre département puisqu'il y a plus de quatre mille licenciés pour soixante-huit clubs. Mais les résultats nationaux ne suivent pas pour autant. Denis Brunet, le prési-

dent du club de Bonnes, s'en explique : « Le niveau moyen des boulistes a bien progressé ces dernières années, mais celui de l'élite s'est quelque peu effondré ». Ce rapprochement des valeurs n'est pas de bonne augure pour l'avenir car le niveau national est extrêmement élevé.

Les dirigeants locaux ne désespèrent cependant pas : « C'est dans l'organisation de ce type de tournois que nous progresserons », précise Alain Néhémie un des membres de la ligue. « Il faut attirer un maximum de personnes et notamment de jeunes pour relever le niveau. Sur ce point, notre championnat s'avère être une réussite vu le grand nombre de participants ».

Si l'esprit compétitif était bien présent chez les nombreux participants l'esprit « provençal » était de mise par la bonne humeur ambiante ainsi que dans le temps très ensoleillé où il ne manquait plus que le chant des cigales.

F. HOARAU.

■ Voici les vainqueurs des finales :

Seniors hommes : Pasquier Stéphane, Debraise Joël et Foussier René (Chauvigny).

Seniors femmes : Franchineau Patricia, Ferron Nathalie (Bouresse) et Degris Nadia (Les Halles).

Minimes : Le Dantec Emerick, Thouvenet Richard et Charon Vincent (Buxerolles).

Juniors : Kopec Jérôme, Gembreau David (Montmorillon) et Palmier Adrien (Paisay-Le-Sec).

Cadets : Toussaint Julien, Benoiton Frédéric (Montmorillon) et Viault Sébastien (Pétanque châteleraudaise).

Vainqueurs des barrages des ligues : Lestrugeon Michel, Fricault Pierre et Derisson Alain (Loudun).

PÉTANQUE

Targé tous azimuts

La triplette Gilles Bouillault - Jacques Bedetti - Jean-Pierre Lucas se déplacera le 27 mai à La Roche-Posay pour le Grand Prix des vétérans.

Le 28 mai, l'équipe 3 de Targé, composée de Jean-Gilles Bouillault, G. Bouillault, Sébastien Pichard, Alain Leturgeon, Roger Blanchard et Jean-Pierre Lucas se déplacera à Loudun.

Le 2 juin à 19 heures, sur le boulodrome de Targé, l'équipe 1, composée de J. Bedetti, E. Barrault, Jérémie Martinet, Dominique David, Frank

Schaller et Joël Decourt, rencontrera Buxerolles dans le cadre du deuxième tour de la coupe départementale.

Le 4 juin, trois équipes de Targé disputeront le concours des dirigeants à Montmorillon (départ sur la place de Targé).

Le 10 juin, grand méchoui de la Pétanque targéenne sur le boulodrome. Inscriptions avant le 6 juin au bar-restaurant « Le Morgane » à Targé (prix : 50 F pour les adultes et 20 F pour les enfants de moins de 16 ans).